



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Fondation Agir Contre l'Exclusion

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019  
Fondation Agir Contre l'exclusion  
361, avenue du Président Wilson  
93211 Saint Denis La Plaine Cedex  
Ce rapport contient 31 pages  
Référence : ILL/AF/JN



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fondation Agir Contre l'Exclusion**

361, avenue du Président Wilson - 93211 Saint Denis La Plaine Cedex

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Au conseil d'administration de la Fondation Agir Contre l'Exclusion,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Agir Contre l'Exclusion relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 10 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation", nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Fonds dédiés » de l'annexe, la fondation a fait le choix de reconnaître dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 le produit relatif à certaines conventions de mécénat signées en 2020 dans la mesure où ces conventions ont pour objet de couvrir des dépassements de charges liées à des actions réalisées en 2019 auxquelles les dits mécènes ont participé. En l'absence de précision dans le règlement CRC 99-01 sur le traitement comptable à retenir pour des conventions de mécénat de « rattrapage », nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés le 10 juillet 2020, adressés aux administrateurs.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 juillet 2020

KPMG S.A.

**Isabelle  
Le Loroux**  Signature  
numérique de  
Isabelle Le Loroux  
Date : 2020.07.10  
08:55:48 +02'00'

Isabelle Le Loroux  
Associée



# Comptes annuels

2019

BILAN - ACTIF	Année 2019			2018
	Fondation Face			Total
	Brut	Amt et Prov°	Net	Net
<b>Immobilisation:</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>	<b>10 719</b>	<b>-9 621</b>	<b>1 098</b>	<b>3 242</b>
<i>Fondation abritante</i>	10 719	-9 621	1 098	3 242
<i>Fondations abritées</i>	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles :</b>	<b>11 215</b>	<b>-3 777</b>	<b>7 437</b>	<b>8 533</b>
<i>Fondation abritante</i>	11 215	-3 777	7 437	8 533
<i>Fondations abritées</i>				0
<b>Immobilisations financières :</b>	<b>1 303 571</b>	<b>-73 824</b>	<b>1 229 746</b>	<b>1 473 304</b>
<i>Fondation abritante</i>	1 302 581	-73 824	1 228 756	1 465 824
<i>Fondations abritées</i>	990	0	990	7 480
<b>Total</b>	<b>1 325 505</b>	<b>-87 223</b>	<b>1 238 281</b>	<b>1 485 079</b>
<b>Actif Circulant:</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commande :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 900</b>
<i>Fondation abritante</i>				15 900
<i>Fondations abritées</i>				0
<b>Clients et comptes rattachés :</b>	<b>250 849</b>	<b>0</b>	<b>250 849</b>	<b>25 040</b>
<i>Fondation abritante</i>	250 850	0	250 850	25 040
<i>Fondations abritées</i>	0	0	0	0
<b>Autres créances :</b>	<b>4 038 383</b>	<b>0</b>	<b>4 038 383</b>	<b>5 794 188</b>
<i>Fondation abritante</i>	3 321 243	0	3 321 243	3 861 826
<i>Fondations abritées</i>	717 140	0	717 140	1 932 362
<b>Total</b>	<b>4 289 233</b>	<b>0</b>	<b>4 289 233</b>	<b>5 835 128</b>
<b>Disponibilités :</b>	<b>7 129 998</b>	<b>0</b>	<b>7 129 998</b>	<b>5 147 453</b>
<i>Fondation abritante</i>	866 250	0	866 250	649 434
<i>Fondations abritées</i>	6 263 748	0	6 263 748	4 498 019
<b>Charges constatées d'avance :</b>	<b>587 288</b>	<b>0</b>	<b>587 288</b>	<b>28 097</b>
<i>Fondation abritante</i>	510 637	0	510 637	27 989
<i>Fondations abritées</i>	76 651	0	76 651	108
<b>TOTAL</b>	<b>13 332 023</b>	<b>-87 223</b>	<b>13 244 800</b>	<b>12 495 757</b>

BILAN - PASSIF	Année 2019	2018
	Fondation Face	Total
<b>Fonds propres :</b>		
<b>Dotation non consommable :</b>	<b>5 533 267</b>	<b>5 533 267</b>
<i>Fondation abritante</i>	5 533 267	5 533 267
<i>Fondations abritées</i>	0	0
<b>Réserves :</b>	<b>75 333</b>	<b>75 333</b>
<i>Fondation abritante</i>	75 333	75 333
<i>Fondations abritées</i>	0	0
<b>Report à nouveau :</b>	<b>-5 555 170</b>	<b>-4 906 528</b>
<i>Fondation abritante</i>	-5 555 170	-4 906 528
<i>Fondations abritées</i>	0	0
<b>Résultat :</b>	<b>51 068</b>	<b>-648 642</b>
<i>Fondation abritante</i>	51 068	-648 642
<i>Fondations abritées</i>	0	0
<b>Total</b>	<b>104 497</b>	<b>53 429</b>
<b>Fonds dédiés :</b>	<b>5 593 382</b>	<b>4 880 155</b>
<i>Fondation abritante</i>	583 908	0
<i>Fondations abritées</i>	5 009 474	4 880 155
<b>Pour risques et charges :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Fondation abritante</i>	0	0
<i>Fondations abritées</i>	0	0
<b>Emprunts et dettes assimilées :</b>	<b>0</b>	<b>452 000</b>
<i>Fondation abritante</i>	0	452 000
<i>Fondations abritées</i>	0	0
<b>Fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>2 962 753</b>	<b>5 252 091</b>
<i>Fondation abritante</i>	1 982 657	3 696 694
<i>Fondations abritées</i>	980 096	1 555 397
<b>Autres dettes :</b>	<b>3 466 844</b>	<b>1 272 737</b>
<i>Fondation abritante</i>	1 216 025	1 270 322
<i>Fondations abritées</i>	2 250 820	2 415
<b>Total</b>	<b>12 022 980</b>	<b>11 856 983</b>
<b>Produits constatés d'avance :</b>	<b>1 117 323</b>	<b>585 344</b>
<i>Fondation abritante</i>	1 097 323	585 344
<i>Fondations abritées</i>	20 000	0
<b>Total</b>	<b>13 244 800</b>	<b>12 495 757</b>

# Compte de résultat

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1
	Net	Net
<b>Charges d'exploitation :</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats d'approvisionnement		
Variation de stock (approvisionnement)		
<b>Autres charges externes :</b>	<b>4 077 941</b>	<b>6 232 821</b>
<i>Fondation abritante</i>	<i>998 185</i>	<i>1 502 893</i>
<i>Fondations abritées</i>	<i>3 079 756</i>	<i>4 729 928</i>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés :</b>	<b>281 387</b>	<b>226 465</b>
<i>Fondation abritante</i>	<i>268 360</i>	<i>225 711</i>
<i>Fondations abritées</i>	<i>13 027</i>	<i>754</i>
<b>Rémunération du personnel :</b>	<b>2 445 528</b>	<b>2 497 839</b>
<i>Fondation abritante</i>	<i>2 321 887</i>	<i>2 486 802</i>
<i>Fondations abritées</i>	<i>123 641</i>	<i>11 037</i>
<b>Charges sociales :</b>	<b>1 066 509</b>	<b>1 052 261</b>
<i>Fondation abritante</i>	<i>1 014 917</i>	<i>1 052 261</i>
<i>Fondations abritées</i>	<i>51 593</i>	<i>0</i>
<b>Dotations aux amortissements :</b>	<b>5 644</b>	<b>2 421</b>
<i>Fondation abritante</i>	<i>5 644</i>	<i>2 421</i>
<i>Fondations abritées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Dotations aux provisions :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Fondation abritante</i>		
<i>Fondations abritées</i>		
<b>Autres charges :</b>	<b>11 378 195</b>	<b>8 501 064</b>
<i>Fondation abritante</i>	<i>4 044 453</i>	<i>4 938 778</i>
<i>Fondations abritées</i>	<i>7 333 742</i>	<i>3 562 285</i>
<b>Charges financières :</b>	<b>74 328</b>	<b>109 446</b>
<i>Fondation abritante</i>	<i>73 955</i>	<i>98 229</i>
<i>Fondations abritées</i>	<i>373</i>	<i>11 217</i>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 329 532</b>	<b>18 622 318</b>

<b>Charges exceptionnelles (II)</b>	<b>1 366 659</b>	<b>38 797</b>
<i>Fondation abritante</i>	1 085 689	37 331
<i>Fondations abritées</i>	280 971	1 466
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)</b>	<b>5 593 382</b>	<b>4 880 155</b>
<i>Fondation abritante</i>	583 908	0
<i>Fondations abritées</i>	5 009 474	4 880 155
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>26 289 573</b>	<b>23 541 270</b>
<b>Bénéfice ou perte :</b>	<b>51 068</b>	<b>-648 642</b>
<i>Fondation abritante</i>	51 068	-648 642
<i>Fondations abritées</i>	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 340 641</b>	<b>22 892 628</b>

# Compte de résultat

PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1
	Net	Net
<b><u>Produits d'exploitation :</u></b>		
<b><u>Production vendue (biens et services) :</u></b>	<b>133 648</b>	<b>155 763</b>
Fondation abritante	133 648	155 763
Fondations abritées	0	0
<b><u>Subventions d'exploitation :</u></b>	<b>3 320 317</b>	<b>16 378 084</b>
Fondation abritante	2 947 973	6 267 512
Fondations abritées	372 344	10 110 572
<b><u>Autres produits :</u></b>	<b>16 232 089</b>	<b>3 272 998</b>
<b><u>Mécénat financier :</u></b>	<b>9 649 660</b>	<b>0</b>
Fondation abritante	3 563 828	
Fondations abritées	6 085 832	
<b><u>Taxes d'apprentissage :</u></b>	<b>1 618 137</b>	<b>0</b>
Fondation abritante	747 190	
Fondations abritées	870 947	
<b><u>Contributions financières autres organismes :</u></b>	<b>1 606 376</b>	<b>0</b>
Fondation abritante	537 305	
Fondations abritées	1 069 071	
<b><u>Dons :</u></b>	<b>1 884 073</b>	<b>34 145</b>
Fondation abritante	47 790	34 145
Fondations abritées	1 836 283	0
<b><u>Participation aux frais du reseau :</u></b>	<b>134 400</b>	<b>0</b>
Fondation abritante	134 400	
Fondations abritées	0	
<b><u>Autres produits :</u></b>	<b>1 339 444</b>	<b>3 238 853</b>
Fondation abritante	1 135 762	3 236 116
Fondations abritées	203 682	2 737
<b><u>Produits financiers :</u></b>	<b>148 729</b>	<b>6</b>
<b><u>Reprises sur provisions, dépréciations financières :</u></b>	<b>148 729</b>	<b>0</b>
Fondation abritante	148 729	0
Fondations abritées	0	0

<b>Différences positives de change :</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
Fondation abritante	0	6
Fondations abritées	0	0
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 834 783</b>	<b>19 806 851</b>
<b>Produits exceptionnels (II) :</b>	<b>1 625 703</b>	<b>2 244</b>
Fondation abritante	1 060 979	2 244
Fondations abritées	564 724	0
<b>Reprise des engagements à réaliser sur ressources affectées (III)</b>	<b>4 880 155</b>	<b>3 083 533</b>
:		
Fondation abritante	0	0
Fondations abritées	4 880 155	3 083 533
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III) :</b>	<b>26 340 641</b>	<b>22 892 628</b>
Fondation abritante	10 457 604	9 695 786
Fondations abritées	15 883 037	13 196 842
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 340 641</b>	<b>22 892 628</b>

# ANNEXE

Tous les chiffres communiqués sont en euros.

## 1) **PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 sont établis conformément au règlement ANC 2014-03 et conformément à la loi du 23 juillet 1987, art. 5. Il par renvoi de l'article 18, ainsi qu'au règlement 99.01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, modifié par le règlement 2009-01 du 3 décembre 2009.

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation a établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des Comptes annuels.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les méthodes de valorisation et d'amortissement sont maintenues en l'état, compte tenu de la taille de la structure, et sont établies en conformité avec la réglementation.

Les valeurs mobilières de placements figurent à leurs valeurs réelles de marchés à la clôture.

Le bilan et le compte de résultat intègrent les comptes des Fondations abritées.

Les subventions perçues des bailleurs institutionnels sont reconnus en produits en fonction du pourcentage d'avancement des projets. Ce pourcentage est défini pour une période sur la base du niveau d'engagement des dépenses sur ladite période, niveau calculé par rapport au budget total du projet.

Le produit relatif aux mécénats est comptabilisé lors de son encaissement. Les conventions de mécénats signées au titre d'un exercice et non encore perçues à la clôture, sont comptabilisées à l'actif au poste « autres créances ».

### **CONTINUITE D'EXPLOITATION :**

- a. La dotation non consommable de la Fondation Agir Contre l'Exclusion d'un montant de 5 533 267 € a été consommée par des pertes cumulées pour un montant de 5 479 837 € au 01 janvier 2019.
- b. Un plan de reconstitution de la dotation non consommable a été présenté à nos ministères de tutelles
- c. Un plan d'action stratégique et de développement de la Fondation a été initié par les équipes opérationnelles et par la gouvernance.

d. Un plan de trésorerie à un an, à compter de la date d'arrêté des comptes, a été effectué et un prêt garanti par l'Etat (PGE) a été obtenu en date du 18 juin 2020 pour un montant de 855 000€ et versé le 18 juin 2020.

e. Si ces actions n'étaient pas couronnées de succès, l'entité pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité.

f. Toutefois, la gouvernance et la direction de la Fondation sont confiantes quant aux perspectives de redressement et considèrent qu'il est approprié d'arrêter les comptes dans le principe de continuité d'exploitation.

## 2) **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

### Dissolution de fondations abritées

En 2019, 2 Fondations abritées ont été dissoutes :

- Fondation des Femmes
- Fondation FAPE

### 3) **EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE**

Entre la date de clôture de l'exercice, le 31 décembre 2019 et l'arrêté des comptes par le conseil d'administration fixée au 10 juillet 2020 est survenue la crise sanitaire du Covid-19. Face à cette crise, il a été décidé par le Gouvernement un confinement strict en France et ce à compter du 17 mars 2020.

A compter de cette date, un plan de continuité d'activité a été mis en place permettant d'assurer la poursuite de nos missions sociales et de notre bon fonctionnement :

- Le maintien du système d'information en conditions opérationnelles ;
- Le paiement des fournisseurs ;
- Le paiement des salaires ;
- Le paiement des projets ;
- La gestion des dons et les relations donateurs ;
- La poursuite de l'information du public

Les impacts financiers sont encore difficilement évaluables et concernent pour 2020 :

- La générosité du public ;
- Les mécénats en cours de signature ;
- La valeur comptable des actifs ;
- Le financement des projets

4) NOTES SUR LE BILAN

3-a Bilan Actif

Tableau de mouvement des immobilisations (montants bruts)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 719			10 719
Immobilisations corporelles	8811	2 404		11 215
Immobilisations financières(1)	1 622 033	0	318 462	1 303 571
<b>TOTAL</b>	<b>1 641 563</b>	<b>2 404</b>	<b>318 462</b>	<b>1 325 505</b>

(1) Le détail de immobilisations financières se présente comme suit :

Structure	Avance au 31/12/2019
FACE Développement <sup>1</sup>	158 352
FACE Loire	26 450
FACE Seine-et-Marne	38 300
FACE Aisne	44 000
FACE Alsace	12 000
FACE Cotentin	17 226
Sainte-Services	9 000
FACE Bordeaux	65 349
FACE Grand Lyon	39 000
<b>TOTAL</b>	<b>409 677</b>
<b>Dépréciation au 31/12/2019</b>	<b>73 824</b>
<b>Avance nette au 31/12/2019</b>	<b>335 852</b>
▪ Dépôts	990
▪ Titres de participations <sup>2</sup>	892 904
<b>TOTAL net au 31/12/2019</b>	<b>1 229 746</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'une avance à plus d'un an. Celle-ci a fait l'objet d'un échéancier de remboursement à compter de l'exercice 2021.

<sup>2</sup> Les titres de participation sont détenus dans la SAS FaceAI'Emploi.TV (plateforme) dont FACE est l'unique actionnaire, dans la SAS Lucie (Labellisation RSE) dont FACE détient 25% et dans la SAS Lemonaide (insertion par l'activité) dont FACE détient 40%.

### Tableau de mouvement des amortissements

#### TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	7 478	2 144		9 622
Immobilisations corporelles	277	3500,11		3 777
Immobilisations financières	0	0		0
<b>TOTAL</b>	<b>7 755</b>	<b>5 644</b>	<b>0</b>	<b>13 399</b>

### Tableau de mouvement des provisions

#### TABLEAU DES DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Dépréciations cumulés au début d'exercice</i>	<i>Augmentations : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Diminutions : dépréciations de l'exercice</i>	<i>Dépréciations cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations financières	148 729	73 824	148 729	73 824
<b>TOTAL</b>	<b>148 729</b>	<b>73 824</b>	<b>148 729</b>	<b>73 824</b>

## Etat des échéances des créances

<b>Fondation Agir Contre l'Exclusion</b>	<b>Montant Brut</b>		<b>Échéance</b>	
	<b>Fondation Abitante</b>	<b>Fondation abritées</b>	<b>Échéance à plus d'1 an</b>	<b>FACE</b>
Créances clients et comptes rattachés	250 850	0	250 849	FACE
Créances de Face vis-à-vis de ses clients	13 941	0	13 941	FACE
Créances de Face vis-à-vis des Fondations abritées	137 724	0	137 724	FACE
Créances de Face vis-à-vis de son réseaux	99 185	0	99 185	FACE
<b>Autres créances</b>	<b>3 321 243</b>	<b>717 140</b>	<b>4 038 383</b>	<b>FACE</b>
Créances de Face vis-à-vis de ses Financeurs publics	152 969	0	152 969	FACE
Créances de Face vis-à-vis de ses Financeurs privés	214 292	0	214 292	FACE
Créances de Face vis-à-vis de ses partenaires de mise en œuvre des Projets	44 239	0	44 239	FACE
Créances des Fondations abritées vis-à-vis de ses Financeurs privés	0	420 000	420 000	FACE
Autres créances (1)	2 909 744	297 140	3 206 884	FACE
<b>Total</b>	<b>3 572 093</b>	<b>717 139</b>	<b>4 289 233</b>	<b>FACE</b>

(1) Le détail des autres créances se présente comme suit :

	<b>Fondation abritante</b>	<b>Fondation abritées</b>
Autres créances Financeurs	0	243 867
Autres créances Financeurs - Grands projets	1 474 837	0
Autres créances Financeurs Entreprises	1 103 262	0
Autres créances Financeurs Europe	35 512	0
Autres créances Fournisseurs	101 403	34 697
Autres créances Personnel	21 180	0
Autres créances Réseaux	173 551	18 576
<b>Total</b>	<b>2 909 744</b>	<b>297 140</b>

**Situation de la trésorerie au 31/12/2019**

	<b>Fondation FACE Abitante</b>	<b>Fondations Abitées</b>
<b>Situation nette de trésorerie au 31/12/2019</b>		
<b>Disponibilités :</b>		
Comptes bancaires - LCL	818 796	
Comptes bancaires - Crédit Mutuelle	47 454	6 263 748
<b>TOTAL</b>	<b>866 250</b>	<b>6 263 748</b>

**3-b Bilan Passif**

**Tableau de variation des fonds Propres**

Situation des Fonds propres de la Fondation Face au 31.12.2019				
Intitulé du compte	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
DOTATION APPELE	5 533 267			5 533 267
REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-4 906 528		648 642	-5 555 170
RESERVES STATUT. OU CONTRACTUELLES	60 030			60 030
RESERVES GENERALES	15 303			15 303
RESULTAT DE L'EXERCICE	-648 642	699 710		51 068
<b>Total</b>	<b>53 429</b>	<b>699 710</b>	<b>648 642</b>	<b>104 497</b>

## Etat des échéances des dettes

<b>Fondation Agir Contre l'Exclusion</b>	Montant Brut		Échéance à plus d'1 an	Échéance jusqu'à 1 an
	Fondation Abrisante	Fondation abritées	FACE	FACE
Dettes Financières : Emprunts et dettes assimilées				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 982 657	980 096	2 962 753	
Dettes de Face vis-à-vis de ses Fournisseurs	459 650	0	459 650	
Dettes des Fondations abritées vis-à-vis de ses Fournisseurs	0	917 564	917 564	
Dettes des Fondations abritées vis-à-vis de Face	0	62 532	62 532	
Dettes de Face vis-à-vis de son réseaux	1 523 007	0	1 523 007	
Autres dettes	1 216 025	2 250 820	3 466 844	
Dettes relatives au personnel et impôts	434 024	2 663	436 687	
Dettes de Face vis-à-vis de ses partenaires de mise en œuvre des Projets	368 372	0	368 372	
Dettes des Fondations abritées vis-à-vis de ses partenaires de mise en œuvre des Projets	0	1 135 350	1 135 350	
Autres dettes (1)	413 628	1 112 808	1 526 436	
<b>Total</b>	<b>3 198 681</b>	<b>3 230 916</b>	<b>6 429 597</b>	

(1) Le détail des autres dettes se présente comme suit :

	Fondation abrisante	Fondation abritées
Autres dettes - Partenaires Fond° Face	380 206 €	0 €
Autres dettes - Partenaires Fond° abritées	0 €	1 041 784 €
Autres dettes	33 422 €	71 024 €
<b>Total</b>	<b>413 628</b>	<b>1 112 808</b>

La fondation Face détient une dette interne de 1 192KE envers ses fondations abritées. Ci-dessous le détail :

	Montant Brut
<b>Fondation Agir Contre l'Exclusion</b>	<b>2019</b>
Fondation Simplon (1)	512 805
Fondation FIPA	347 801
Fondation Egalité - Mixité	262 602
Fondation Bioviva for Life	25 416
Fondation Laboratoire pour la mobilité inclusive	24 500
Fondation Elyx	19 200
<b>Total</b>	<b>1 192 324</b>

(1) : Un échéancier est en cours avec la fondation Simplon. À la date de l'arrêté des comptes, il reste à devoir à la fondation Simplon 256 KE.

Des échanges sont en cours avec la fondation Fipa et la fondation égalité – mixité pour l'établissement d'un échéancier en vue du remboursement de ces dettes.

### Charges et produits constatés d'avance

	Fondation abritante		Fondations abritées	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation Charges/Produits financiers Charges/Produits exceptionnels	510 637	1 097 323 (1)	76 651	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>510 637</b>	<b>1 097 323</b>	<b>76 651</b>	<b>20 000</b>

(1) Cette donnée comporte diverses recettes, privées et publiques, dont la liste est ci-dessous :

Détail	2019
<b>Financements privés :</b>	<b>767 953</b>
<b>Mécénat financier :</b>	<b>719 653</b>
<i>Civigaz - Grdf</i>	600 000
<i>Job Academy - Manpower</i>	100 000
<i>Chasse aux gaspi - Malakoff Médéric</i>	12 803
<i>Michelin</i>	6 850
<b>Contributions financières autres organismes :</b>	<b>48 300</b>
<i>Discovery II - Fond° Fipa</i>	38 300
<i>Fond° Oui Care</i>	10 000
<b>Financements institutionnels</b>	<b>329 370</b>
<b>Subvention France :</b>	<b>184 000</b>
<i>Ministère de la justice</i>	100 000
<i>Ministère de l'intérieur - Entrevoix II</i>	84 000
<b>Subvention Europe :</b>	<b>145369,6</b>
<i>Erasmus +</i>	145 370
<b>Total</b>	<b>1 097 323</b>

## Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers extérieurs à des projets soutenus par la Fondation FACE qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Le détail des fonds dédiés de la Fondation Face peut être précisé comme suit :

Fonds dédiés	Début d'exercice	Diminution	Augmentation	Fin d'exercice
FOND° EGALITE MIXITE	119 030	-119 030	129 663	129 663
FOND° LEGRAND	79 206	-79 206	106 474	106 474
FOND° FAPE	50 304	-50 304	0	0
FOND° FELI	22 421	-22 421	22 402	22 402
FOND° HUMANINOV	2 994	-2 994	5 662	5 662
FOND° TEKNIK	0	0	0	0
FOND° FIPA	498 470	-498 470	835 371	835 371
FOND° CUISINE MODE D'EMPLOIS	-16 864	16 864	3 436	3 436
FONDATION FIER	161 169	-161 169	157 006	157 006
FOND° FREDERIC SAUSSET	57 377	-57 377	35 129	35 129
FOND° MOZAIK	132 251	-132 251	105 811	105 811
FOND° SIMPLON	768 058	-768 058	1 051 731	1 051 731
FOND° TRANSITIONS	92 356	-92 356	10 280	10 280
FOND° CULTURES ESPACES	154 712	-154 712	162 722	162 722
FOND° LABORATOIRE DE MOBILITE INCLU	188 233	-188 233	245 576	245 576
FOND° FIDELE	96 212	-96 212	115 872	115 872
FOND° INRC	92 509	-92 509	0	0
FOND° FEMMES	380 143	-380 143	0	0
FOND° HERMIONE ACADEMY	16 108	-16 108	8 707	8 707
FOND° AFRIS (AUTISME FRANCE ....)	98 791	-98 791	76 645	76 645
FOND° CANNES	134 248	-134 248	145 505	145 505
FOND° DUNKERQUOIS SOLIDAIRE	175 087	-175 087	206 189	206 189
FOND° DU NORD	370 940	-370 940	301 706	301 706
FOND° SOLIDAREN	21 067	-21 067	30 562	30 562
FOND° TIME2STARB	189	-189	189	189
FOND° DU GOUT	47 001	-47 001	-1 254	-1 254
FOND° PASS'SPORT POUR L'EMPLOI	8 100	-8 100	0	0
FOND° MUTUALIA GRAND OUEST	685 677	-685 677	521 205	521 205
FOND° AZERTY	0	0	1 982	1 982
FOND° FESTIVAL D'AVIGNON	14	-14	76 958	76 958
FOND° FLAMENCA	6 800	-6 800	6 800	6 800
FOND° DROIT A LA VILLE	30 647	-30 647	6 481	6 481
FOND° INSTITUT DU CAPITALISME RESPO	141 020	-141 020	112 361	112 361
FOND° USINE EXTRAORDINAIRE	138 455	-138 455	122 668	122 668
FOND° AGIR POUR TOUS LES ENFANTS	24 960	-24 960	36 030	36 030
FOND° ORLEANS	0	0	119 200	119 200
FOND° MA CHANCE MOI AUSSI	3 823	-3 823	6 007	6 007

FOND° SYD	1 573	-1 573	6 501	6 501
FOND° ELYX	71 660	-71 660	212 481	212 481
FOND° BIOVIVA FOR LIFE	25 416	-25 416	25 416	25 416
FOND° FACE - PROJET CIVIGAZ			457 133	457 133
FOND° FACE - PROJET EBNI			126 775	126 775
<b>TOTAL</b>	<b>4 880 155</b>	<b>-4 880 155</b>	<b>5 593 382</b>	<b>5 593 382</b>

En tant que fondation abritante, FACE est amenée à signer des conventions de mécénat pour le compte de ses fondations abritées et à engager des dépenses au titre des différentes actions qu'elles mènent.

Au cours de l'exercice 2019, plusieurs actions ou événements ont été réalisés pour le compte de la fondation abritée L'Usine Extraordinaire, entraînant des dépenses supérieures aux sommes obtenues au titre des conventions de mécénat.

En pratique, les produits de mécénat sont comptabilisés à la date de signature de la convention. Dans la continuité des engagements pris par les mécènes en 2019 de soutenir les actions et événements réalisés au cours de l'exercice par cette fondation abritée, FACE a signé en 2020 avec les dits mécènes des conventions de mécénat de « rattrapage » dont l'objet est précisément de couvrir les dépassements encourus en 2019, pour un montant de 300 000 €.

Le traitement comptable de conventions de « rattrapage » n'étant pas explicitement prévu par le règlement CRC 99-01, et dans un souci de meilleure lisibilité des comptes, la fondation a fait le choix de reconnaître le produit de ces conventions dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, afin de le rattacher aux charges correspondantes qu'il vise à couvrir.

## 5) NOTES SUR LE RESULTAT

L'exercice comptable 2019 a une durée d'un an. Le compte de résultat présente un résultat excédentaire de 51 068 euros.

Les ressources d'exploitation représentent 19 686 054 euros en 2019; le détail se présente comme suit :

Répartition des ressources d'exploitation	Fondation FACE	Fondation abritante	Fondations abritées
Production vendue (biens et services)	133 648	133 648	
Subventions d'exploitation	3 320 317	2 947 973	372 344
Mécénat financier	9 649 660	3 563 828	6 085 832
Taxes d'apprentissage	1 618 137	747 190	870 947
Contributions financières autres organismes :	1 606 376	537 305	1 069 071
Dons	1 884 073	47 790	1 836 283
Participation aux frais du réseau	134 400	134 400	0
Autres produits	1 339 444	1 135 762	203 682
<b>Total</b>	<b>19 686 054</b>	<b>9 247 896</b>	<b>10 438 158</b>

**Point sur les subventions :**

	<b>Fondation abritante</b>	<b>Fondations abritées</b>
<b>Subvention européenne</b>	<b>1 847 735</b>	<b>0</b>
<i>FSE</i>	346 914	
<i>Cease</i>	3 077	
<i>Dg Justice</i>	119 770	
<i>Erasmus+</i>	197 718	
<i>Uneet</i>	831 994	
<i>Dg Europaid</i>	265 340	
<i>Erasmus +</i>	82 922	

<b>Suvention France</b>	<b>1 100 237</b>	<b>372 344</b>
<i>CIFRE</i>	3 500	
<i>Ministère du travail</i>	11 013	
<i>ANRT</i>	7 000	
<i>Ministère de l'intérieur</i>	292 829	
<i>Anru</i>	279 699	
<i>Cget</i>	100 000	
<i>Ministère de la justice</i>	50 000	
<i>Anact</i>	56 000	
<i>Direccte</i>	15 000	
<i>Drjscs</i>	15 273	
<i>Direction générale de l'armement</i>		114 636
<i>Mairie de Calais</i>		10 000
<i>Ademe</i>		90 000
<i>autres institutionnels</i>	40 000	12 500
<i>Mairie de Bordeaux</i>		4 500
<i>Région Aquitaine</i>		3 927
<i>Région PACA</i>		46 781
<i>Mairie de Lorient</i>		3 000
<i>Département du Nord</i>		25 000
<i>Mairie de Paris</i>		12 000
<i>Mairie d'Orléans</i>		50 000
<i>Service civique</i>	229 925	0

La fondation Face vit essentiellement du mécénat financier , ci-dessous le détail :

Mécène	Fondation abritante	Fondations abritées
Grdf	1 405 019	
Fonds des Bois	500 000	
Ag2r	300 000	
IDAT	300 000	
Axa IARD		400 000
BPI France		100 000
EDF		300 000
Engie		100 000
Legrand France		140 000
Michelin		200 000
RDMM Concepts SARL		100 000
Sales Force		218 112
Total		100 000
Sanofi		100 000
Divers entreprises	1 058 809	4 327 719
<b>Total</b>	<b>3 563 828</b>	<b>6 085 831</b>

**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS**  
**FONDATION FACE**  
**Résultat Financier**  
**du 1er janvier au 31 Décembre 2019**

	Fondation abritante		Fondations abritées	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Différences négatives de change	131		373	
Dotations financières aux amortissements et provisions	73 824			
Reprises sur provisions, dépréciations financières		148 729		
<b>Résultat Financier</b>		<b>74 774</b>		<b>-373</b>

**CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**  
**FONDATION FACE**  
**Résultat Exceptionnel**  
**du 1er janvier au 31 Décembre 2019**

	Fondation abritante	Fondations abritées
Charges sur exercices antérieurs	1 099 343	12 404
Charges exceptionnelles de l'exercice	-13 654	268 567
Produits exceptionnels de l'exercice	48 239	572 324
Produits sur exercices antérieurs	1 012 740	-7 600
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-24 710</b>	<b>283 753</b>

## 6) Compte Emploi - Ressources

### Cadre juridique :

La fondation face faisant appel à la générosité du publique au regard de l'article 3 de la loi de 1901, elle est tenue d'appliquer l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement CRC 2008 – 12 du comité de la réglementation comptable. Ce règlement présente un modèle de compte emploi ressources (CER) à intégrer dans les annexes de la fondation Face.

Le CER est destiné à mettre en perspective les dons collectés, les autres ressources de la fondation ( abritante + abritées) et les utilisations qui en sont faites.

Le CER présente 4 colonnes :

- Les colonnes 1 et 2 représentent l'ensemble des ressources et des emplois de la fondation FACE pour la période de 12 mois close au 31.12.2019 et suivent les mêmes règles que celles appliquées pour le compte de résultat de la fondation FACE ;
- Les colonnes 3 et 4 concernent les ressources issues de la générosité du public et l'emploi qu'il en est fait. Pour remplir ces colonnes des notions et des règles sont précisées aux points suivants.

### Les emplois de l'exercice :

Les emplois du CER se décomposent sous trois rubriques principales :

- **Les missions sociales de la fondation sont :**
  - *contribuer à faire de la prévention et la lutte contre l'exclusion, la discrimination et la pauvreté un enjeu majeur pour notre société, en développant un plaidoyer en ce sens ;*
  - *mobiliser les acteurs économiques avec les acteurs sociaux et institutionnels autour des questions de l'exclusion, la discrimination et la pauvreté ;*
  - *favoriser le développement d'actions contre l'exclusion, la discrimination et la pauvreté au sein des entreprises, en faveur de l'emploi, à l'école, dans la vie quotidienne et pour les territoires ;*
  - *apporter un appui à tous ceux qui agissent contre l'exclusion et qui sont préoccupés par son évolution ;*
  - *contribuer à la recherche méthodologique et l'innovation sociale sur la lutte contre l'exclusion, la discrimination et la pauvreté.*

Elles sont constituées de l'ensemble des charges à l'exclusion des dotations aux provisions de la fondation abritante et des abritées ainsi qu'une part des frais du personnel de la fondation FACE.

- **Les frais de recherche de dons :**

Ils sont constitués de l'ensemble des charges engagées pour la collecte de fonds. Ces frais contiennent également une quote part de masse salariale de la fondation face ainsi que des abritées

- **Les frais de recherche de fonctionnement :**

Ce sont essentiellement les salaires et charges des services support de la fondation Face nécessaire au bon fonctionnement de la fondation.

<b>EMPLOIS</b>	<b>Emplois de N = compte de résultat (1)</b>	<b>Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)</b>
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>		
<b>1.1. Réalisées en France</b>		
- Actions réalisées directement	2 594 996	1 809 610
- Versements à d'autres organismes agissant en France	9 986 965	
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>		
- Actions réalisées directement	0	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 073 294	
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	74 463	74 463
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	1 695 386	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	1 260 718	
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	4 010 368	
		1 884 073
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	20 696 191	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	0	
<b>III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	5 593 382	
<b>IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	51 068	
<b>V – TOTAL GENERAL</b>	26 340 641	
<b>V – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		0
<b>VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		0
<b>VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		1 884 073
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales	2 544 011	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Total	2 544 011	

## **Les ressources de l'exercice :**

Les ressources du CER se décomposent sous trois rubriques principales :

### ➤ **Les ressources collectées auprès du public :**

Il s'agit de l'ensemble des dons collectés pour l'année 2019 :

- Ligne 1.1 « dons et legs collectés » : ce sont l'ensemble des dons perçus pour l'année 2019 dans le cadre d'une campagne de collecte sur une plate-forme internet;
- Ligne 1.2 « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » : cette ligne n'est pas utilisée par la fondation FACE.

### ➤ **Les autres ressources :**

- Ligne 2 « Autres fonds privés » : ce sont les produits du mécénat avec ou sans convention ainsi que les autres organismes reçus par la fondation Face pour elle-même ainsi que les fondations abritées ;
- Ligne 3 « Subventions et autres concours publics » : elle correspond à l'ensemble des subventions et taxes d'apprentissage reçues par la fondation Face pour elle-même ainsi que les fondations abritées ;
- Ligne 4 « Autres produits » : elle enregistre l'ensemble des produits autres que les reprises de provision ou les subventions.

### ➤ **Les reprises de provision**

<b>RESSOURCES</b>	<b>Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)</b>	<b>Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)</b>
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE</b>		0
<b>1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>		1 884 073
<b>1.1. Dons et legs collectés</b>		
- Dons manuels non affectés	0	0
- Dons manuels affectés	1 884 073	
- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
- Legs et autres libéralités affectés	0	
	0	
<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>		
<b>2 – AUTRES FONDS PRIVES</b>	12 709 575	
<b>3 – SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	4 938 454	
<b>4 –AUTRES PRODUITS</b>	1 779 655	
<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	21 311 756	
<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	148 729	
<b>III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	4 880 155	
<b>I V- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		0
<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>VI –TOTAL GENERAL</b>	26 340 641	1 884 073
<b>VI –Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		1 884 073
<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		0
Bénévolat		
Prestations en nature	1 317 758	
Dons en nature	1 226 253	
Total	2 544 011	

## 7) AUTRES INFORMATIONS

L'effectif global de la Fondation s'élevait au 31/12/2019 à :

	Fondation abritante		Fondations abritées	
	Personnel Salariés	Personnel mis à disposition	Personnel Salariés	Personnel mis à disposition
Cadres	25	14	2	3
Assimilé.e-cadre	0		0	
Employé.e.s	18		1	
Contrat professionnel	2			
Contrat apprentissage	1			
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Note : l'effectif au 31 décembre 2019, au sens des articles L. 1111-2 et L. 1111-3 du Code du travail, s'élève à 49 ETP.

## 8) CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La Fondation bénéficie de mise à disposition gratuite de locaux et de personnels.

Les contributions valorisables au moment de l'édition de la présente annexe s'élèvent à 2 544 011 euros.